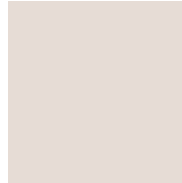




CDC tiers monde



2010 : 25 ans au service de
la solidarité internationale

Association créée et animée par les collaborateurs
du groupe Caisse des Dépôts

GRUPE



Sommaire

1 Éditorial

2 Conseil d'administration

3 Les actions en 2010

4 Les ressources

7 La vie des sections

8 Communication

10 Les projets financés

12 Santé

18 Éducation

30 Économie locale

40 Mobilisation Haïti

25 ans après... maintenir le cap

Depuis 25 ans, notre association contribue à la solidarité internationale. 170 projets ont été financés et le projet de l'association est toujours d'actualité.

L'aide publique au développement diminue depuis de nombreuses années et les inégalités se sont aggravées : le fossé entre pays du Nord et du Sud n'a jamais été aussi profond. Certains s'en sortent mieux que d'autres au Sud : la pauvreté recule dans une bonne partie de l'Asie tandis qu'elle s'aggrave en Afrique.

Les principaux problèmes de santé publique demeurent. La mortalité infantile tient aux mauvaises conditions d'hygiène, à la carence en eau potable et au manque d'infrastructures sanitaires de base. Le paludisme tue un million de personnes par an. Les effets du sida sont tels, dans les pays d'Afrique les plus touchés, que l'espérance de vie à la naissance serait inférieure de sept ans au niveau qui serait atteint sans cette infection (48 ans contre 55 ans).

■ Répondre à l'urgence

Dès les premiers jours qui ont suivi le pire séisme de l'Amérique en 200 ans, CDC tiers monde a apporté son support à une vaste opération de collecte de fonds organisée au sein du Groupe à l'initiative du Directeur général de la Caisse des Dépôts : plus de 370 000 euros ont pu être réunis au profit des sinistrés d'Haïti.

L'association a pu démontrer là son efficacité et sa réactivité. Elle a géré l'information des donateurs, assuré l'animation du comité de pilotage et les relations avec les ONG dont les projets ont été financés dans ce cadre.

■ Inscrire l'association dans l'avenir du Groupe

2010 a permis de mettre à profit le programme de formation « Génération 2020 ». Destiné aux futurs dirigeants du Groupe, il favorise la réalisation d'un projet collectif, à construire en petit groupe tout au long de la formation ; une équipe ainsi constituée s'est mobilisée pour aider CDC tiers monde à réfléchir à son devenir.

Si les objectifs de l'association demeurent en phase avec les besoins du monde, si les ressources sont assurées par l'appui de la Caisse des Dépôts, l'association peine à recruter de nouvelles forces.

Problème d'image, de communication : une étude réalisée dans le cadre du projet a permis de vérifier que l'association, sa vocation et ses domaines d'intervention étaient bien connus des répondants, satisfaits de ses modalités d'action. Un effort paraît pourtant nécessaire : si l'association est bien connue, elle l'est surtout au sein de la Caisse des Dépôts ; sa notoriété se diffuse difficilement dans les filiales.

Conseil d'administration de CDC tiers monde

(Assemblée générale du 19/05/2011)

BUREAU

Présidente

Elisabeth Guingand (Caisse des Dépôts - CIEC)

Vice-présidente

Nathalie Tubiana (Caisse des Dépôts – DFE)

Trésorière

Françoise Detolle-Boulard (retraîtée Groupe)

Secrétaire

Sabine Delefosse (Caisse des Dépôts - DFE)

ADMINISTRATEURS

Présidente du Comité des ressources

Sandra Picard-Rame (Compagnie des Alpes)

Président du Comité des projets

Alain Jollet (retraité Groupe)

AUTRES ADMINISTRATEURS

Hubert Delroise (Caisse des Dépôts – DR Lyon)

Hanh Mai (CDC Entreprises)

Céline Senmartin (Caisse des Dépôts)

Geneviève Yavchitz (retraîtée Groupe)

DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE

Marthe-Marie Chouette-Jollet

(Caisse des Dépôts)

CHOIX DES PROJETS

Le Comité des projets présidé par Alain Jollet, membre du CA, et constitué d'adhérents de CDC tiers monde, a poursuivi son travail afin :

- d'examiner les projets et d'auditionner les associations candidates à un partenariat ;
- de fixer, en accord avec les partenaires, les indicateurs de suivi et d'évaluation ;
- d'assurer le suivi.

En 2010, les **32 projets** ont été distribués aux 8 membres du Comité. Chaque dossier a été étudié par 3 personnes, le président et 2 membres. Au cours de **6 séances**, les projets ont été présentés à tous les membres pour être, après concertation, retenus ou refusés. Les choix du Comité ont été soumis à la validation du Conseil d'administration qui a retenu **14 projets** auxquels se sont ajoutés 5 000 € de provisions au titre du financement d'actions liées aux voyages de tourisme solidaire.

SIGNATURE DE CONVENTIONS AVEC LES OPÉRATEURS

Pour chaque projet, une convention, mise au point avec l'appui de la direction juridique de la Caisse des Dépôts, est signée avec l'association opératrice ; elle fixe les engagements et les modalités du partenariat. En 2010, 10 conventions de partenariat ont été signées rapidement, ce qui a permis à CDC tiers monde de verser, pour ces projets, la 1^{ère} tranche du financement avant l'été. Dès le mois d'octobre, 2 nouvelles conventions ont pu être signées.

Pour les 2 autres projets :

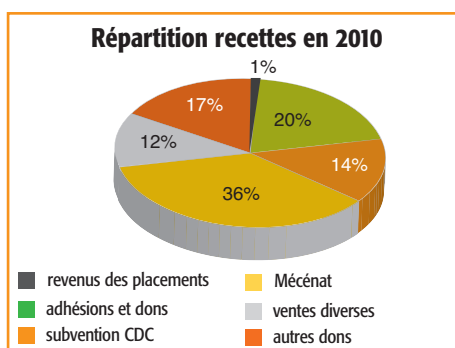
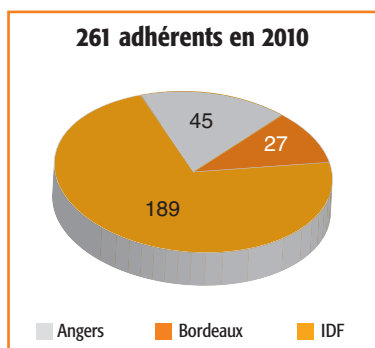
- à Madagascar avec *Ankadibe* : la convention n'a pas été signée car l'association n'a pas pu boucler son plan de financement et le projet a été abandonné.
- au Burundi avec *Spiruline et malnutrition solidarité France Burundi* : la convention n'a pas été signée car l'association n'a pas pu boucler son plan de financement. projet. L'association a renoncé à monter son projet en 2010.

Par ailleurs, suite aux 2 voyages de tourisme solidaire organisés par le COSOG durant l'année 2010, 2 nouveaux projets ont été sélectionnés :

- au Maroc avec *Vision du Monde* : CDC tiers monde participera à un projet de réhabilitation d'un réseau d'adduction d'eau et financera l'achat d'une pompe pour un montant de 1 500 €.
- A Madagascar avec *AMADEA*, CDC tiers monde participera à l'extension d'un centre d'accueil pour enfants de prisonniers pour un montant de 3 900 €.

LES ADHÉSIONS ET LES DONS DIVERS :

Les ressources de l'association sont tout d'abord constituées des cotisations de ses adhérents et de dons individuels. En 2010, **261** adhérents ont versé leur cotisation. La baisse constatée est sans doute liée au report de dons sur l'opération Haïti (1628).



LE SOUTIEN DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

La convention, qui définit les conditions et modalités du soutien apporté par la Caisse des Dépôts à CDC tiers monde afin de contribuer à l'accomplissement de son objet, a été renouvelée en 2010.



Engagements de la Caisse des Dépôts

- subvention annuelle : son montant est égal au montant des cotisations et des dons reçus des personnels du Groupe versés au titre de l'exercice précédent. Ce montant ne peut pas excéder 25 000 €.
- opérations de collectes : elles peuvent être organisées par des services de la Caisse des Dépôts et ses filiales, auprès des personnels qui versent un don en échange de la remise de places de spectacles, livres, mobiliers réformés.... L'ensemble des chèques reçus par ces services, établis à l'ordre de CDC tiers monde, est remis à l'association.
- mise à disposition de moyens de fonctionnement : afin de permettre à CDC tiers monde d'affecter au soutien des projets toutes les sommes collectées, la Caisse des Dépôts met à sa disposition divers moyens de fonctionnement listés dans l'annexe de la convention.

Les engagements de la Caisse des Dépôts sont subordonnés au respect par CDC tiers monde des obligations ci-après définies.



Obligations de CDC tiers monde

CDC tiers monde s'engage à remettre à la Caisse des Dépôts

- une déclaration faisant apparaître le montant global des cotisations des membres perçues au titre de l'exercice précédent ;
- son rapport financier faisant apparaître l'utilisation de la subvention allouée l'exercice précédent et son rapport moral ;
- les comptes annuels faisant apparaître le montant des cotisations et dons perçus au cours de l'exercice précédent, certifiés sincères et exacts par un commissaire aux comptes relatifs au dernier exercice clos ;
- le programme prévisionnel de ses activités pour l'année en cours et notamment la liste des projets retenus, pour financement, par l'assemblée générale.

LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT MÉCÉNAT DE LA CAISSE DES DÉPÔTS

Chaque année, le département Mécénat de la Caisse des Dépôts apporte un très grand soutien à CDC tiers monde en remettant aux collaborateurs du Groupe des places de spectacles en échange d'un don versé au profit de CDC tiers monde. L'ensemble de ces dons représente, en 2010, 36 % des ressources de l'association.

Présents à toutes les distributions, les représentants de l'association ont largement participé à la remise des **6 600** places de spectacles proposées à Paris, Angers, Bordeaux et Metz.

LE SOUTIEN DE L'AGR

Sur la base du partenariat AGR/CDC tiers monde :

- 3 repas à thème favorisent la collecte de fonds au profit d'un projet spécifique :
 - le 30 mars un repas africain : la vente de sacs shopping a permis de recueillir **1 422 €* au profit d'un projet de lutte contre la désertification au Burkina Faso** par l'association **Amitiés Solidarité Savoie/Sahel** (montant du projet : 8 000 €) ;
 - le 3 juin, un repas Amérique Latine : la vente de chocolat a permis de recueillir **751 €* pour l'achat de 2 sécheuses de cardamome au Guatemala** par l'association **Ensemble Pour les Indiens du Guatemala** (montant du projet : 14 000 €) ;
 - le 30 septembre, un repas asiatique : la vente de poivre a permis de recueillir **763 €* pour la construction de 2 maisons pour enfants défavorisés au Cambodge** par l'association **Enfants d'Asie** (montant du projet : 14 000 €).
- la vente aux convives d'un produit partage « le jus d'orange Max Havelaar » génère un bénéfice reversé à CDC tiers monde pour contribuer au financement d'un projet choisi ensemble ; la subvention de **1 700 €**, versée à CDC tiers monde fin 2010, contribuera au financement de **l'installation d'un réseau d'eau potable dans 3 villages au Cambodge** par l'association **Aide à l'Enfant Réfugié** (financement CDC tiers monde : 9 000 €).

LE SOUTIEN DU COSOG

Le COSOG, en partenariat avec CDC tiers monde, a pris différentes initiatives pour favoriser les voyages respectant la culture de l'autre et ne creusant pas les inégalités Nord-Sud.

En 2010, le COSOG a organisé **2 voyages de tourisme solidaire** : le premier, une randonnée découverte au Maroc dans le petit village d'Aït Ayoub et le second à Madagascar à la découverte de cette grande île et de ses multiples pratiques culturelles. Au total 36 personnes ont participé à ces voyages et l'ensemble de leurs dons, d'un montant de 2 700 €, a été doublé par CDC tiers monde.

Le COSOG a également financé **6 nouvelles missions au Bénin avec Planète Urgence** sur le projet de bibliothèque itinérante financée, en 2006, par CDC tiers monde.

* Les chiffres correspondent au bénéfice net des ventes.

Des manifestations sont organisées tout au long de l'année, sur les différents sites pour faire mieux connaître l'association et récolter des ressources complémentaires. Plus de **40 bénévoles** se mobilisent pour la réussite de ces manifestations.

■ LES VENTES

Braderie CDC tiers monde (Ile-de-France)

- 1^{er} juillet, l'association a organisé une grande braderie : livres, boussoles, stylos, tee-shirts au logo de l'association et de l'Université CDC. Cette manifestation a permis de recueillir **469 €* au profit des projets 2010.**

Vente de tapis de souris (Ile-de-France)

- Fin 2010, la Direction des Retraites a souhaité offrir à tous ses collaborateurs un cadeau au logo de CDC tiers monde. Au total, 2 300 tapis de souris/calendrier ont été vendus à la Direction des Retraites et 215 à Paris au mois de décembre. La vente a permis de recueillir **3 949 €*.**

Vente de Noël (Ile-de-France)

- 7 et 9 décembre, sur 4 sites, la vente de produits artisanaux vietnamiens par l'association **Sourires d'Enfants** et de bijoux touaregs par l'association **Orion** a permis de recueillir **802 €*.**

Vente de brioches et de produits issus du Commerce Equitable (Angers)

- 5 ventes qui ont permis de recueillir **1007 €*.**

Forum des associations (Bordeaux)

3 et 4 juin, 30 novembre et 1^{er} décembre, participation aux Forums des associations organisé à Bordeaux et à cette occasion, vente de produits issus du Commerce Equitable. Cette manifestation a permis de recueillir **150 €*.**

** Les chiffres correspondent au bénéfice net des ventes.*

L'ÉTUDE D'IMAGE

Dans le cadre des travaux de l'Université CDC, 6 jeunes cadres ont choisi de travailler sur un projet de développement pour CDC tiers monde, visant à aider l'association à mieux se faire connaître pour attirer plus d'adhérents et de bénévoles. Pour mieux connaître et comprendre le fonctionnement de l'association, ils ont rencontré Louis Quetier (Secrétaire Général), Edith Lalliard (responsable du Département Mécénat de la CDC) et Marthe-Marie Chouette-Jollet (déléguée générale de l'association).

Dans un premier temps, ils ont élaboré un questionnaire permettant de mesurer l'image perçue de l'association et les attentes des collaborateurs à son égard :

- juillet – août 2010 : communication du questionnaire à un grand nombre de collaborateurs du Groupe (via CDMédia, fichiers adhérents, donateurs « Solidarité Asie » et « Solidarité Haïti »).
- 714 collaborateurs ont retourné le questionnaire.

Parmi les répondants :

- 94 % connaissent l'association ;
- 85 % connaissent sa vocation et 96 % la jugent utile ;
- 77 % connaissent ses domaines d'intervention ;
- 91 % sont satisfaits de ses modalités d'action ;
- 71 % considèrent être suffisamment informés de l'utilisation de leurs dons.

Au total, 29 % des personnes interrogées sont adhérentes de CDC tiers monde, mais 77 % des non adhérents sont prêts à le devenir. Une évolution en particulier pourrait les y inciter :

- la possibilité d'affecter un don à un projet parmi ceux sélectionnés par le Comité des projets.

Par ailleurs, si 4 % des personnes interrogées sont bénévoles, 26 % se disent prêtes à s'impliquer dans la vie sociale ou la communication de l'association.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

- **Les brèves** : la lettre électronique d'actualité a été adressée chaque mois aux adhérents et sympathisants.
- **Le site Internet** : le panorama des réalisations a été actualisé après l'assemblée générale et de nouveaux articles, illustrés de photos, sont venus enrichir la rubrique « actualités ».
- **Le rapport annuel 2009** : à la suite de l'Assemblée générale et sur la base des documents qu'elle avait approuvés, CDC tiers monde a édité son rapport annuel. Ce document a été diffusé à plus de 3 600 exemplaires.
- **L'abrégé** : ce document, rédigé après l'Assemblée générale, résume l'ensemble des projets qui sont soutenus dans l'année par CDC tiers monde. En 2010, le document, sous la forme d'un livret, a été communiqué au mois de mai au Mécénat, pour un envoi à tous les collaborateurs du groupe d'Ile-de-France.

PRÉSENCE FORTE DANS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA CDC

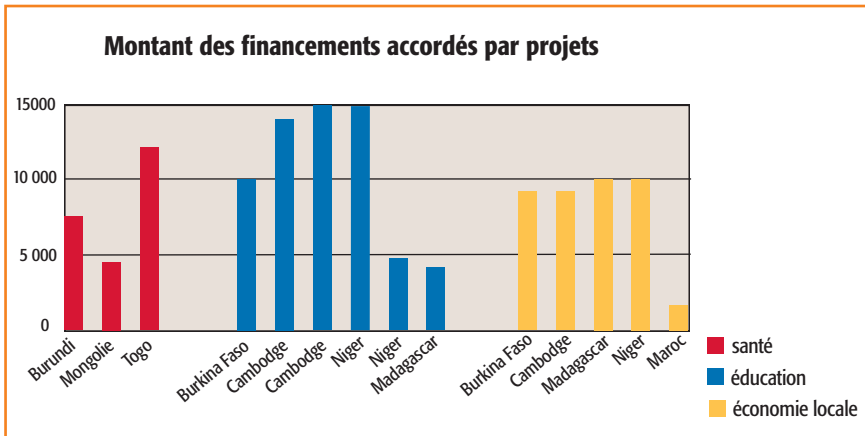
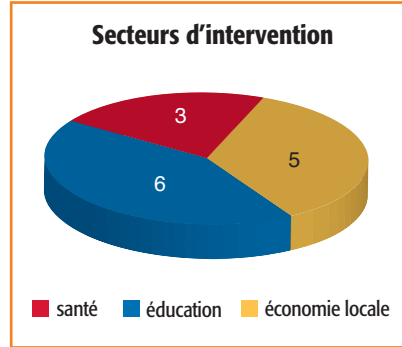
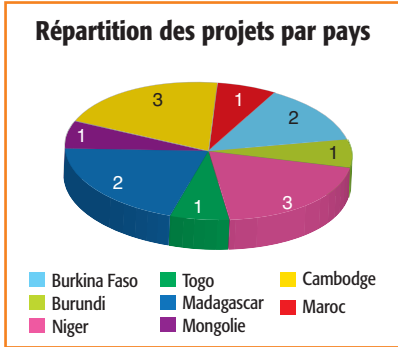
- **25^e anniversaire de CDC tiers monde**, un article est paru dans le CDScope du mois d'avril 2010 pour rappeler les objectifs et les réalisations de l'association. A cette occasion, Elisabeth Guingand, Françoise Detolle-Boulard (trésorière), Ghislaine Mignolet (trésorière Angers) et François Malliaros (bénévole Arcueil) ont été interviewés.

Dans cet article, la mobilisation active pour Haïti a été saluée par Augustin de Romanet, Directeur général de la Caisse des Dépôts : « grâce à la réactivité et au réseau de solidarité tissé par CDC tiers monde, la mobilisation en faveur d'Haïti s'est largement exprimée au sein du Groupe... ».

- **Solidarité avec Haïti**, de nombreux articles sont parus dans CDMédia et Chroniques pour mobiliser les collaborateurs et relayer l'information sur le déroulement des projets sélectionnés pour venir en aide aux sinistrés du séisme d'Haïti.

Les projets financés par l'association

14 projets ont donc été financés en 2010





Conditions d'éligibilité des projets

- l'opérateur doit être une ONG française ayant au moins trois années d'activité ;
- les projets, de petite ou moyenne dimension, doivent être adaptés aux conditions du développement local (analyse de besoins spécifiques en fonction du climat, du contexte politique, économique et social ; utilisation de matériaux et/ou du savoir-faire local, ...) ;
- les habitants doivent être parties prenantes à la réalisation du projet (don de terrain, participation financière ou technique, responsable local,...) ;
- l'autonomie de la communauté concernée doit être assurée au terme du projet.



Les modalités de financement

- le montant maximum de la contribution de CDC tiers monde est fixé à 20 000 €* ;
 - l'opérateur doit assurer un auto financement de son projet à hauteur de 15 % ;
 - le solde doit être pris en charge dans le cadre d'un partenariat diversifié.
- Les modalités de versement sont précisées dans le cadre de la convention de partenariat, généralement :
- 50 % au démarrage des travaux ;
 - 40 % à la réception d'éléments significatifs permettant de vérifier l'avancement du projet (factures, rapport intermédiaire, photos, témoignages ...) ;
 - 10 % à la réception du bilan du projet assorti d'indicateurs de performance.

** Le conseil d'administration a décidé, en juin 2010, d'augmenter le plafond du soutien financier apporté par CDC tiers monde à un projet. Il est passé de 15 000 € à 20 000 €.*



Electrification d'un centre de santé

Lieu : dans la commune de Kayokwe au centre du Burundi,

Contexte : En 2008, la population du Burundi était estimée à 8,6 millions d'habitants. L'économie du pays est principalement rurale, basée sur l'agriculture et l'élevage.

L'association *Fraternité Ubuvukany* vient de faire construire à Kayokwe (40 000 habitants) un nouveau centre de santé de 300 m² comprenant 1 grande salle d'attente, 4 salles de consultations, 1 magasin, 1 pharmacie, 2 grandes chambres pour les malades, des toilettes et des douches ainsi qu'une annexe pour loger le médecin lorsqu'il vient consulter. Faut de moyen, l'électricité n'a pas encore été installée. Celle-ci permettra au centre de santé d'organiser, entre autres, des campagnes de vaccination et d'accueillir un ophtalmo avec son matériel, ce qui évitera aux patients de se rendre à son cabinet, situé à 70 km.

La population de cette commune était soignée gratuitement jusqu'en 2008. Depuis 2009, chaque ménage verse une cotisation d'1 € par an (compte tenu de la moyenne des revenus estimés à 10 € par mois), ce qui permet à l'hôpital de payer une partie des médicaments. L'association prend en charge les autres médicaments ainsi que les salaires des 6 collaborateurs (2 infirmières, 1 laborantin, 1 administrateur et 2 veilleurs de nuit) et les vacations des médecins.

Objectif :

- améliorer les soins apportés aux malades,
- organiser des campagnes de vaccination,
- mettre en place des consultations d'ophtalmologie.

Nature de l'investissement :

- achat d'un groupe solaire photovoltaïque.

Association partenaire : *Fraternité Ubuvukanyi*

Financement accordé : 6 500 € sur un budget de 7 875 €



Bilan au 30 mars 2011

Le projet d'électrification à l'énergie solaire du centre de santé d'Ubuukanyi est terminé.

Le groupe électrogène a été transporté de France en octobre 2010 et, malgré des formalités douanières un peu longues (1 semaine), le groupe était installé le 7 novembre. Le centre de santé peut maintenant informatiser le traitement des dossiers administratifs ; l'achat d'un réfrigérateur est prévu prochainement pour la conservation des médicaments et des vaccins.



Réaménagement d'un laboratoire pour le dépistage de la tuberculose

Lieu : Choibalsan se situe à l'Est de la Mongolie, à 656 km de la capitale Ulan Bator

Contexte : Construite par les Russes en 1939, la ville de Choibalsan périclité depuis leur départ en 1990. La plupart des infrastructures mises en place à l'époque soviétique sont restées, mais aujourd'hui il faut les moderniser, voire les réhabiliter.

Aujourd'hui, certaines maladies infectieuses font leur réapparition et la tuberculose est une des premières causes de mortalité en Mongolie ; elle touche 14 % de la population. En 2003, un programme de lutte contre cette maladie a été lancé par l'OMS afin de réduire le nombre de décès par an (plus de 5 452 cas en 2005) et d'améliorer la détection de la maladie, surtout dans les zones les moins urbaines.

L'association *Naadam*, depuis sa création en 2004, apporte son aide à l'équipe de l'hôpital de Choibalsan. Après avoir constaté le mauvais état des locaux du laboratoire de bactériologie et le manque de protection du personnel, elle a décidé de leur fournir du matériel et des consommables.

Objectif :

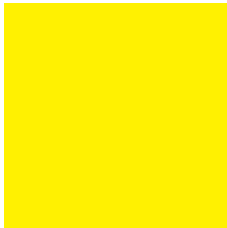
- diminuer le nombre de contaminations du personnel soignant,
- diminuer le nombre de contaminations suite à consultation,
- améliorer le dépistage de la tuberculose.

Nature de l'investissement :

- achat d'un incinérateur, de plaques chauffantes, de lames et d'une armoire,
- achat d'eau de javel pour un an,
- isolation des portes.

Association partenaire : *Naadam*

Financement accordé : 4 800 € sur un budget de 9 000 €



Bilan au 30 mars 2011

En 2010, du petit matériel de soin, deux microscopes, des instruments de laboratoire ont pu être acheminés gratuitement de France dans un conteneur.

Par ailleurs, sur place, l'isolation des portes a été terminée et la plaque chauffante pour sécher les frottis et l'incinérateur de bactéries ont été achetés et installés.

En 2011, une biologiste française se rendra sur place pour former le personnel du laboratoire.



Amélioration de la prise en charge de femmes séropositives et de leurs enfants

Lieu : Kpalimé et Atakpaamé, Anié (Région des Plateaux au Togo)

Contexte : Le rapport l'ONUSIDA 2008 a révélé que 21 % des femmes enceintes avaient un dépistage du VIH/Sida dans le monde dont 35 % bénéficiaient d'un traitement PTME (Prévention de la Transmission Mère-Enfant). En 2009, 390 000 ont été infectées par le VIH, principalement en Afrique.

La région des Plateaux (1,4 million d'habitants) ne compte que 17 centres de PTME dont les activités de prévention et de prise en charge sont très insuffisantes. Depuis fin 2006, *AlterSanté* réhabilite ou construit des centres d'accueil pour les femmes séropositives et leurs enfants et leur assure un soutien nutritionnel et médical.

Au sein de l'hôpital de Kpalimé, la maternité ne dispose pas de salle d'accueil pour le cadre du dépistage VIH mais seulement d'une salle de consultation prénatale. La polyclinique d'Atakpaamé, capitale régionale de la Région des Plateaux, réalise plus de 1500 consultations prénatales par an, mais ne dispose ni de centrifugeuse ni de spectrophotomètre. Le centre médical d'Anié qui effectue plus de 1 000 consultations prénatales par an, rencontre les mêmes difficultés : l'absence de centrifugeuse engendre un faible retrait des résultats de dépistage VIH.

Objectif :

- améliorer le dépistage du VIH/Sida chez les femmes enceintes,
- améliorer le suivi médical chez les femmes enceintes séropositives,
- améliorer le soutien nutritionnel des femmes enceintes, de leur bébé et de leur famille.

Nature de l'investissement :

- construction d'une salle d'accueil,
- achat de 2 centrifugeuses et d'un spectrophotomètre,

Association partenaire : *AlterSanté*

Financement accordé : 12 000 € sur un budget de 28 479 €



Bilan au 30 mars 2011

A Kpalimé, la salle de conseils pour la maternité est terminée. Le bâtiment permet au personnel médical de l'hôpital d'assurer des conseils pré-et-post-test du VIH et une éducation thérapeutique de qualité pour les femmes enceintes ou allaitantes, dans le respect de la confidentialité.

A Atakpamé, les 2 centrifugeuses et le spectromètre ont été livrés. Les laboratoires de ce centre gagneront en efficacité pour une prise en charge médicale optimale et durable des patients.

Par ailleurs, pour venir en aide aux malades les plus démunis tout au long de l'année, l'association distribue des kits alimentaires (500 g de sucre, 1 litre d'huile, 5 boîtes de pilchards, 5 kg de riz). Depuis juillet 2010, 30 kits alimentaires ont été distribués par mois, ces distributions ont permis à autant de familles (7 à 8 personnes) d'améliorer sensiblement leur alimentation.



Construction d'une école et du logement des instituteurs

Lieu : village d'Hortougou, commune de Bané au Burkina Faso

Contexte : Le Burkina Faso est l'un des pays où les taux de scolarisation et d'alphabétisation sont les plus faibles au monde. Néanmoins, des progrès significatifs ont été réalisés au cours des cinq dernières années. Aujourd'hui, 60,1 % d'enfants en âge de scolarisation fréquentent l'école contre 45 % entre 2001 et 2002. Le système éducatif au Burkina Faso se caractérise en outre par des disparités géographiques tant en termes de taux de scolarisation qu'en termes de couverture en infrastructures scolaires.

La commune de Bané est située dans la province du Boulgou au centre-est du Burkina Faso. Elle est composée de 22 villages ruraux dont la population, en majorité des jeunes, est estimée à 22 000 habitants. Les trois ethnies principales sont, les Mossi, les Bissa et les Peuls. L'agriculture vivrière et l'élevage sont les activités principales dans ce département rural.

Depuis 1997, le *Comité de Jumelage de Bané* a réalisé 9 classes dans cette commune et prévoit la construction de 2 nouvelles classes dans le village d'Hortougou et d'un logement pour les instituteurs. L'école accueillera les enfants du village et aussi ceux de 3 villages proches, Patin, Zougibili et Nazé. Actuellement, ces enfants ont au minimum 1h30 de marche matin et soir pour se rendre à l'école la plus proche. Les instituteurs seront nommés par l'Inspection de l'enseignement de base.

Objectif :

- scolariser 200 enfants.

Nature de l'investissement :

- construction de 2 salles de classe,
- construction d'un logement pour les instituteurs.

Association partenaire : *Comité de Jumelage de Bané*

Financement accordé : 10 000 € sur un budget de 16 773 €



Bilan au 30 mars 2011

La priorité a été donnée à la construction des classes qui ont été réalisées pendant la saison des pluies (juin à septembre) et équipées en novembre. Le logement des maîtres a été construit en novembre/décembre 2010.

La rentrée a pu se faire dès le mois de décembre après une remise symbolique des classes au Maire du village et aux villageois. La répartition des élèves a été faite par l'Inspecteur de l'enseignement en accord avec les 2 nouveaux instituteurs :

- classe n° 1 CP1 : 78 élèves dont 47 filles et 31 garçons,
- classe n° 2 CP1 : 46 élèves dont 27 filles et 19 garçons.

Pour ce village de brousse très isolé qui ne dispose pas d'infrastructure (pas de dispensaire, pas d'habitation « en dur »), avoir une école est une chance de développement. Les villageois en sont convaincus et n'hésitent pas à inscrire.



Construction de 2 maisons pour enfants

Lieu : village de Prey Chum, province de Kampong Speu à l'ouest du Cambodge

Contexte : Le Cambodge est l'un des pays les plus pauvres d'Asie, un tiers de sa population vit avec moins de 1,25 dollar par jour. Les enfants qui représentent 42 % de la population, sont les premières victimes de la pauvreté : manque d'hygiène, malnutrition, accès limité à l'éducation.

Le foyer de Prey Chum est situé en pleine campagne. Proche d'un hameau assez pauvre, il est voisin d'une école primaire accueillant 438 élèves et d'un dispensaire public. A 40 minutes en bicyclette, les enfants peuvent se rendre dans un collège-lycée.

Les 41 enfants accueillis par le foyer sont orphelins, abandonnés ou travaillent dans la rue pour subvenir aux besoins de leur famille. Ils ont entre 6 et 14 ans et vivent dans des conditions extrêmes. Aujourd'hui, ils sont logés dans des bâtiments sommaires en planche et en tôle sur terre battue et 2 femmes cuisinent les repas et s'occupent d'eux. Un petit groupe de jeunes volontaires cambodgiens assurent des modules d'animation, des cours supplémentaires ainsi que des activités artistiques ou artisanales.

Pour améliorer rapidement les conditions de vie très précaires des enfants, l'association *Enfants d'Asie* a décidé de construire deux maisons doubles comprenant chacune un grand dortoir, une chambre pour les aides nourrices, un bloc sanitaire et une terrasse.

Objectif :

- améliorer les conditions de vie des enfants,
- favoriser leur scolarisation.

Nature de l'investissement :

- construction de 2 maisons doubles,
- achat de lits, nattes et moustiquaires.

Association partenaire : *Enfants d'Asie*

Financement accordé : 14 000 € sur un budget de 46 200 €



Bilan au 30 mars 2011

La construction a duré près d'un an. Début 2011, les 2 bâtiments sont terminés ainsi que l'aménagement intérieur.

Mais, dès le mois de juillet 2010, c'est-à-dire à la fin de la construction du premier dortoir, les enfants ont quitté leurs baraquements en bois et, pendant quelques mois, ils ont dormi sur des nattes et des lits provisoires en attendant la fin des aménagements intérieurs.

Le foyer de Prey Chum accueille aujourd'hui 58 enfants qui se rendent chaque jour à l'école voisine et pratiquent avec acharnement et plaisir des activités artistiques comme le dessin et le moulage à la cire.

Par ailleurs, en 2010, *Enfants d'Asie* a pu recueillir d'autres fonds et commencer la construction, près du foyer, de 2 autres bâtiments : une cuisine-réfectoire et un dispensaire. La cuisine-réfectoire sera bientôt ouverte aux enfants et le dispensaire, dès qu'il sera terminé, sera ouvert aux enfants du foyer et des villages environnants.



Construction d'un bâtiment pour l'accueil d'enfants des rues

Lieu : Lieu : Phnom Penh, capitale du Cambodge

Contexte : A Phnom Penh, de nombreux enfants sont dans les rues, soit pour mendier (dans les quartiers fréquentés par les touristes), soit pour travailler (petits vendeurs des rues, récupérateurs des détritux). La rue avec ses violences étant leur quotidien, la plupart de ces enfants finissent dans la drogue... Pour ceux qui ont encore leurs parents, la vie n'est pas forcément meilleure car la maltraitance est malheureusement fréquente.

Le premier acte pour venir en aide à ces enfants vulnérables est de leur offrir un lieu d'accueil rassurant où ils pourront trouver réconfort, soins, nourriture et protection. Dans un second temps, ils devront avoir la possibilité de retourner à l'école ou avoir une formation professionnelle.

Depuis 1999, une ONG cambodgienne « Our Home » soutient les enfants des rues et les orphelins de Phnom Penh. Elle accueille 100 enfants dans 3 centres d'hébergement et leur assure l'accès à l'éducation dans les écoles voisines. Dans l'un d'eux, le bâtiment faisant office de dortoir est dans un très mauvais état ; il y a un réel danger, il devra donc être démoli. Or il se trouve qu'au sein du centre d'hébergement un terrain est disponible et la construction d'un bâtiment de 3 étages y est possible. L'association *Pour les Yeux du Monde* a donc décidé d'intervenir pour aider à la construction de ce bâtiment.

Objectif :

- améliorer les conditions de vie des enfants et leur permettre d'avoir une scolarité plus stable et une meilleure insertion sociale.

Nature de l'investissement :

- construction d'un bâtiment destiné à accueillir 60 enfants (sur 3 étages : salle à manger, salle d'étude, chambres, sanitaires).

Association partenaire : *Pour les Yeux du Monde*

Financement accordé : 15 000 € sur un budget de 50 000 €



Bilan au 30 mars 2011

Les travaux de construction devraient être achevés fin 2011.

Actuellement, le bâtiment est hors d'eau, la toiture est terminée et les travaux d'aménagement intérieur sont en cours : les cloisons sont faites et les enduits sont en cours de réalisation ainsi que les travaux d'électricité, de plomberie et de menuiserie.

La superficie est de 240 m² par étage, soit 960 m².



Agrandissement d'une école

Lieu : Dans l'oued d'In Tédayné à 90 km d'Agadez au Niger

Contexte : En dehors des villes, au Niger, les seules écoles existantes sont des écoles créées et soutenues par des associations comme l'*Ecole des Sables*, une association qui se mobilise pour la scolarisation des enfants de la communauté touarègue de la région du nord du pays.

Dans le passé, les Touaregs, désireux de conserver leur indépendance et leurs traditions, avaient toujours refusé d'envoyer leurs enfants à l'école. Actuellement ils le souhaitent mais le taux de scolarisation est encore très faible, seulement 10 %.

L'absence d'école dans le village d'In Tédayné était très mal vécue par sa population (environ 1000 habitants). Un premier bâtiment a été construit en 2004 avec la participation des habitants. Dès la première année, 42 élèves fréquentaient assidûment l'école. La réussite de cette 1^{ère} tranche de travaux a permis de construire un second bâtiment puis un troisième. Depuis, à chaque rentrée, 20 nouveaux élèves sont venus grossir l'effectif, ce qui porte actuellement le nombre total à une centaine d'élèves.

Une cantine a été créée et sert 2 repas par jours aux élèves. Les réserves sont actuellement stockées dans le local de la coopérative du village.

Objectif :

- garantir la pérennité de l'école,
- abriter les enfants durant leur repas,
- sécuriser l'accès aux fournitures scolaires,
- améliorer l'hygiène avec les latrines.

Nature de l'investissement :

- construction de salles de classe, d'une cuisine, d'une cantine, d'un magasin et de toilettes et douches dans une école.

Association partenaire : *Ecole des Sables*

Financement accordé : 15 000 € sur un budget de 41 000 €

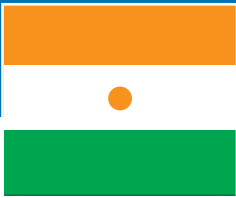


Bilan au 30 mars 2011

La construction du bâtiment s'est déroulée de novembre à fin décembre avec une semaine de pause pour la fête de la Tabaski. Le chantier a été mené à bien, à la grande satisfaction des habitants de l'oued qui sont heureux de voir la construction de l'école se poursuivre. A côté d'ouvriers qualifiés recrutés pour le chantier (4 maçons et aide-maçons, 3 ferrailleurs et aide-ferrailleurs, 2 menuisiers et aide-menuisiers), 14 habitants de l'oued ont proposé leur contribution et ont été embauchés en tant que manœuvres pour le transport d'eau, de sable et de gravier.

Début janvier, les plus petits, niveaux CI/CP, et leur maître ont pris possession de la nouvelle classe, équipée de mobilier classique : 14 tables – bancs, un bureau de maître et une armoire de rangement.

Avec cette troisième classe achevée, l'école d'In Tédagné est dotée maintenant des 3 bâtiments nécessaires pour l'accueil des 6 niveaux de toute école nigérienne (Cours d'initiation/CP, CE1/CE2, CM1/CM2).



Construction de 2 préaux dans une école

Lieu : village de Bellel Tanfirgane dans la zone sahélienne du Niger

Contexte : Les Wodaabe, nommés aussi les Bororos (800 000 sur 13 millions de nigériens), sont parmi les derniers nomades d'Afrique. Aujourd'hui, l'un de leurs nombreux objectifs est la scolarisation des enfants avec l'ouverture d'école. Dans le village de Bellel Tanfirgane, ils ont décidé d'envoyer un enfant sur deux à l'école, le deuxième continuant à s'occuper des troupeaux.

L'école du village de Bellel Tanfirgane a commencé dans une case en banco et s'est agrandie par une classe en paillette. Avec l'aide de l'association Agir abcd, elle fonctionne maintenant avec 3 classes en dur ; les constructions en banco ne résistent pas longtemps aux intempéries.

A la rentrée 2008, sur l'initiative de l'UNICEF, un jardin d'enfants a été ouvert. Outre les prérogatives habituelles d'un jardin d'enfants, celui-ci a pour but d'initier les enfants aux règles élémentaires d'hygiène et de les familiariser avec la langue française. Pour l'année scolaire 2008/2009, le jardin d'enfants a fonctionné dans une classe en paillette. Les enfants y sont protégés du soleil mais pas du vent ni du sable. A la demande des villageois, *Agir abcd* souhaite construire un préau pour abriter le jardin d'enfants ainsi qu'un autre pour la cantine.

Objectif :

- permettre l'apprentissage du français par les jeunes enfants,
- protéger les enfants pendant les repas.

Nature de l'investissement :

- construction de 2 préaux en dur.

Association partenaire : *AGIR abcd Essonne*

Financement accordé : 4 500 € sur un budget de 11 310 €



Bilan au 30 mars 2011

Les 2 préaux ont été construits en juin et depuis la rentrée 2010 :

- le 1^{er} préau est utilisé par le jardin d'enfants qui est animé par l'épouse du directeur de l'école. Outre les activités d'éveil, les enfants seront un peu familiarisés avec le français, langue nationale, mais qui n'est pas du tout parlé au village (les peuls wodaabe parlent le fulfulde).
- le 2^e préau, prévu pour abriter les enfants pendant la cantine, a été transformé en classe avec l'arrivée d'un quatrième instituteur dans le village : maintenant les 104 enfants sont répartis en 4 classes.



Extension d'un centre pour enfants en situation difficile

Lieu : Antsirabe à Madagascar

Contexte : Les autorités judiciaires et municipales de la ville d'Antsirabe sont confrontées au manque de structures destinées aux enfants en situation précaire, en particulier pour les enfants de prisonniers ou pour les enfants victimes de mauvais traitements. Un seul centre de rééducation existe. Destiné à des mineurs auteurs de petite délinquance, il est indispensable mais sa capacité d'accueil est insuffisante pour toute la ville.

Pour pallier à ce manque, l'association *AMADEA* a construit un nouveau centre « le Centre Mirana-Tsiky ». Ouvert en mars 2004, il accueille actuellement 17 enfants, filles et garçons, répartis sur deux niveaux indépendants d'un local de 68 m². Les activités du centre sont menées en collaboration étroite avec les services de l'Etat intervenant dans ce domaine : les services sociaux communaux, le Juge des enfants et le Ministère de la Population. Le centre travaille également en partenariat avec les associations locales.

Pour finaliser son projet et atteindre ses objectifs, *AMADEA* prévoit la construction d'un nouveau bâtiment qui comprendra un dortoir pour les garçons et une salle d'études. Grâce à cette extension, les filles pourront occuper la totalité du bâtiment existant.

Objectif :

- augmenter la capacité d'accueil de 10 places,
- améliorer les conditions d'accueil par une meilleure répartition des locaux entre les filles et les garçons.

Nature de l'investissement :

- construction d'un bâtiment de 80 m² (10m x 8m) comprenant un étage,
- aménagement des 2 salles.

Association partenaire : *AMADEA*

Financement accordé : 3 900 €* sur un budget de 17 218 €

* En octobre 2010, 26 collaborateurs de la Caisse des Dépôts ont participé à 2 voyages solidaires proposés par le COSOG à Madagascar. Leur contribution personnelle de 1 950 € a été doublée par CDC tiers monde.



Bilan au 30 mars 2011

Commencée en juillet, la construction du bâtiment a bien avancé.

Durant les 2 mois, 4 élèves ingénieurs en bâtiments sont venus aider l'équipe de maçons professionnels et 7 scouts Guides de France ont participé au chantier pendant 3 semaines.

La fin des travaux est prévue pour le mois de novembre et les enfants devraient pouvoir s'installer avant la fin de l'année dans le nouveau bâtiment.



Burkina Faso

Pompe solaire photovoltaïque et maraîchage

Lieu : village de Komadougou au sud est du Burkina Faso

Contexte : Actuellement, dans beaucoup de pays du monde et en particulier en Afrique de l'Ouest, apparaissent des problèmes liés à la crise alimentaire. Les dernières propositions faites par la FAO montrent qu'il est important de développer des systèmes économiques agricoles simples et efficaces permettant à des familles de pouvoir s'alimenter et de créer, à partir de leur production, des activités génératrices de revenus.

Le village de Komadougou dispose sur son territoire d'un important bas fond aménageable en bordure du cours d'eau « Ekpenga ». Les sols exploités sont d'un état peu dégradé et peuvent être aménagés par la mise en place de cordons pierreux ou par le reboisement.

Depuis 4 ans, l'association *ADSD France* recherche avec les habitants de Komadougou des solutions appropriées pour y développer une activité agricole. Déjà plusieurs projets ont été mis en place : élevages de chèvre et de poules, achat de matériel agricole Aujourd'hui, afin d'alléger les travaux pénibles des femmes du village, l'association souhaite installer une pompe solaire photovoltaïque pour alimenter un réservoir situé au-dessus du puits existant qui permettra un système d'arrosage au goutte à goutte, et mettre en place des kits de semences pour développer le maraîchage.

Objectif :

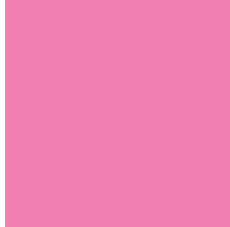
- améliorer et diversifier l'alimentation des villageois,
- développer des activités génératrices de revenus,
- alléger le travail des femmes.

Nature de l'investissement :

- achat d'une pompe immergée et de 4 panneaux photovoltaïques,
- achat de matériel agricole,
- achat de 50 kits de semences.

Association partenaire : *ADSD France*

Financement accordé : 9 000 € sur un budget de 40 990 €



Bilan au 30 mars 2011

Depuis novembre 2010, la pompe immergée et alimentée par les panneaux photovoltaïques stocke l'eau dans un réservoir. Par gravité, elle est redistribuée dans les différents jardins par un système de goutte à goutte. Afin de mesurer la consommation d'eau distribuée, chaque jardin est équipé d'un compteur. La production de légumes est satisfaisante : melons, concombres, salades, oignons, carottes et gombos.

Le nombre d'acteurs au départ du projet était de 12 villageois (4 femmes/8 hommes). Actuellement 40 autres ont fait une demande pour intégrer le dispositif. L'association les intégrera au fur et à mesure (par tranche de 10), avec l'obligation au départ de commencer par l'exploitation d'une parcelle collective (1 planche pour 4). S'ils montrent une véritable motivation et souhaitent poursuivre la production de légumes, l'association leur donnera 4 nouvelles planches à cultiver par personne.

Pour répondre à la demande importante des villageois, l'association a décidé d'augmenter les surfaces de production et d'acquérir une parcelle attenante à celle existante.



Cambodge

Installation d'un réseau d'eau

Lieu : 3 villages de la province du Bantey Meanchey au Cambodge

Contexte : Au Cambodge, moins de 25 % de la population rurale a accès à l'eau potable et seulement 11 % dans la maison. Le projet d'accès à l'eau dépend du Ministère du développement rural et s'inscrit dans le processus de décentralisation notamment en faisant intervenir les conseils communaux.

A la demande des chefs de communes et de villages, *Aide à l'Enfant Réfugié* a décidé d'agir à :

- Kambor, un village qui dispose de l'eau de la rivière ainsi que d'une mare collective,
- Kone Dâmrey, un village complètement isolé au milieu des rizières, sans rivière à proximité,
- Steun Kambot, un village situé à 300 mètres d'une rivière ; en saison sèche, ses villageois boivent l'eau des mares.

Les habitants des 3 villages n'ont pas accès à l'eau potable ce qui entraîne de nombreux cas de dengue, de diarrhée et de malaria.

En s'appuyant sur ses expériences acquises dans une zone voisine, l'association va réaliser des forages, les équiper de pompes et installer des points d'eau. De plus, pour disposer en permanence d'une provision en eau potable, chaque foyer sera doté d'un réservoir et d'un filtre à céramique.

Objectif :

- permettre aux 374 familles de bénéficier d'un accès à l'eau potable,
- améliorer les conditions d'hygiène dans les villages,
- mobiliser les bénéficiaires sur la bonne utilisation des installations en créant des comités d'eau.

Nature de l'investissement :

- réalisation de 38 forages équipés de pompes « type Afrived »,
- achat de 374 filtres à céramique d'usage simple.

Association partenaire : *Aide à l'Enfant Réfugié*

Financement accordé : 9 000 € sur un budget de 60 490 €



Bilan au 30 mars 2011

En raison des fortes pluies qui ont lieu jusqu'au 15 décembre dans la province du Bantey Meanchey, le projet n'a pu débuter que fin janvier 2011.

Les 18 forages prévus dans le village de Kambor sont faits : 15 sont totalement achevés avec pompe, plateforme et clôture. Les débits moyens se situent entre 1 et 2 m³/h et la profondeur moyenne est de 35 m. Le forage n° 18 a un débit insuffisant et va être refait.

Par ailleurs, 2 forages tests viennent d'être faits à Steung Kambot : le résultat est positif, 1,3 à 1,8 m³/h à 30 m. de profondeur. Les travaux continuent, au total, 8 forages seront faits dans ce village. En raison de la nature inondable du terrain, les pompes seront positionnées sur des plateformes sur pilotis béton de 2,5 m de haut.



Madagascar

Amélioration de l'équipement agricole de familles de paysans

Lieu : commune de Maroharona dans Moyen-Ouest de Madagascar

Contexte : Le projet de l'association *ASAM Dourdan* s'inscrit dans le programme global mené par ASA (ONG de droit malgache) qui vise, depuis 1991, à lutter contre la pauvreté des Sans abri de la capitale ou Paysans sans terre de la commune de Marohanora.

Après une formation agricole de 2 ans près d'Antananarivo, les familles émigrent dans le Moyen-Ouest. Actuellement, 13 promotions de Sans-abri et 9 promotions de Paysans sans terre y sont installées. Chaque famille a reçu une maison, 5 ha de terres et une dotation en matériel agricole. Toutefois, compte tenu du budget limité de l'ASA à sa création, les premières promotions ont bénéficié de dotations matérielles réduites et aujourd'hui elles ont du mal à assurer à la fois leur autonomie alimentaire, le renouvellement du matériel, voire le renouvellement des semences.

Le projet concerne 30 familles parmi les premières promotions ainsi que le Groupement des Producteurs Ruraux (environ 700 membres). Le GPR assure la gestion des Greniers Communautaires Villageois et propose la location de gros matériel aux paysans.

Objectif :

- renforcer l'autonomie alimentaire des familles,
- améliorer l'équipement agricole pour augmenter les surfaces cultivées et la productivité,
- permettre le développement des services rendus par le GPR.

Nature de l'investissement :

- achat de zébus, divers outils et semences pour les paysans,
- achat d'un motoculteur et d'un décortiqueur pour le GPR.

Association partenaire : *ASAM Dourdan*

Financement accordé : 10 000 € sur un budget de 35 167 €

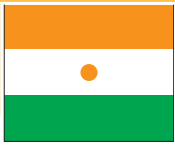


Bilan au 30 mars 2011

Les semences ont été achetées à temps et distribuées en partie : 36 % pour le riz pluvial, 52,5 % pour les pois de terre, 79,5 % pour l'arachide et 5 % pour le maïs. Par ailleurs, 1 550 jeunes plants d'arbustes (tephrosia et crotalaria) ont été achetés et sont en cours de plantation.

Les outillages agricoles, charrues, sarcleuses et charrettes, commandés auprès de forgerons du village d'Ampasika ont également été distribués.

Le motoculteur et le dépaillleur-décortiqueur, achetés pour venir en appui au GPR, sont fonctionnels. Aujourd'hui, la machine a décortiqué 2 tonnes de riz paddy.



Création de petits troupeaux de chèvres

Lieu : Tchintabaraden, région d' Azawak au Niger

Contexte : Au Niger, pays classé le plus pauvre du monde, plus de 80 % de la surface est en désert ou semi désert. Il compte 14 millions d'habitants dont 10 % de Touaregs. C'est la désertification qui est la première responsable de l'appauvrissement du pays et essentiellement de la zone nord. Depuis la fin des années 60, la pluviométrie est de plus en plus faible et le désert avance.

Les animaux les plus adaptés aux dures conditions de vie du désert sont les chamelles et les chèvres, mais seules les chèvres sont accessibles aux plus pauvres. Une chèvre coûte environ entre 35 et 40 euros, selon la taille et la saison ; les chèvres de l'Azawak donnent du lait et font en moyenne 2 cabris viables par an.

La vie des Touaregs de l'Azawak est liée étroitement et souvent exclusivement à l'élevage extensif. La création de petits troupeaux de chèvres pour les familles les plus pauvres est pour Orion, une association qui travaille auprès des Touaregs de la région depuis 1995, la réponse la plus adaptée pour combattre la pauvreté à la base. Cette action utilise leur compétence et leur savoir faire ancestral, sans modifier leur mode de vie traditionnel, donc avec les meilleures chances de réussite.

Objectif :

- améliorer les conditions de vie des 250 familles les plus pauvres de la région,
- améliorer le taux de scolarisation des enfants.

Nature de l'investissement :

- achat de 500 chèvres.

Association partenaire : *ORION*

Financement accordé : 10 000 € sur un budget de 19 000 €



Bilan au 30 mars 2011

En 2010, 450 chèvres ont été achetées au marché de Tchintabaraden pour un montant de 21 038 € :

- fin septembre : 300 chèvres au prix moyen de 47 €, soit un total de 14 178 €,
- en novembre, 150 chèvres au prix moyen de 45,75 €, soit un total de 6 860 €.

Le projet prévoyait l'achat de 500 chèvres pour un coût total de 19 000 €, avec un prix moyen attendu de 38 € par chèvre. Compte tenu de la grande sécheresse de 2009 /2010 qui a entraîné beaucoup de mortalité, les prix ont augmenté.

Les chèvres ont été distribuées à 225 familles, soit environ 1 800 à 2 000 personnes concernées. Deux chèvres au départ, ce seront 20 chèvres dans 4 ans. Or, on estime qu'avec 20 chèvres, une famille peut être auto suffisante pour l'essentiel de ses besoins.



Réhabilitation d'un réseau d'adduction d'eau

Lieu : Douar d'Ibakaliwane (vallée de RBAT) au Maroc

Contexte : Le réseau d'adduction d'eau potable dans le douar d'Ibakaliwane (480 habitants), initié en 2004, devait permettre de réaménager 2 sources, de construire et d'alimenter un château d'eau et de desservir 4 bornes fontaines situées en divers endroits du village. Les travaux réalisés sans l'appui d'un technicien ne donnent pas entière satisfaction et pendant les périodes de pénurie, les villageois se plaignent des conflits engendrés par les files d'attente aux bornes fontaines.

Aujourd'hui, il s'agit de palier à ce mauvais fonctionnement du réseau d'eau et de faire en sorte que tout le douar d'Ibakaliwane ait un réseau d'adduction d'eau potable disponible en toute saison. Afin d'y parvenir :

- une pompe sera installée dans le puits se trouvant à la sortie du village (d'après le puisatier, c'est un bon puits avec un excellent rendement),
- aménagement d'un réservoir déjà existant de 20 m³,
- installation de 11 regards répartis dans le village sur 3 canalisations au plus près du regroupement des maisons (chaque regard est équipé de 10 robinets d'alimentation).

Objectif :

- améliorer l'accès à l'eau potable,
- améliorer des conditions sanitaires.

Nature de l'investissement :

- achat d'une pompe,
- achat matériaux pour aménagement du réservoir (ciment, barres de fer ...),
- achat regards et frais d'installation.

Association partenaire : *Vision du Monde*

Financement accordé : 1 500 € sur un budget de 20 517 €

** En juin 2010, 10 collaborateurs de la Caisse des Dépôts ont participé au voyage solidaire proposé par le COSOG au Maroc. Leur contribution personnelle de 750 € a été doublée par CDC tiers monde.*



Bilan au 1^{er} août 2011

Des représentants de l'association *Vision du Monde* se sont rendus sur place en juillet 2011 pour la réception des travaux.

La réalisation du projet est conforme aux objectifs de départ, en termes de qualité et de durée.

Le projet a été géré de manière optimale grâce aux capacités locales de mise en œuvre :

- un tunnel de 30 m a été réalisé pour le captage de la source,
- un réservoir de 20 m³ a été aménagé,
- une pompe a été installée dans le puits,
- onze regards collectifs répartis dans le village.

Une participation financière, à la portée de tous (0,45 €/m³) permettra d'assurer l'entretien des installations. L'argent sera versé dans une caisse sous la responsabilité du comité de gestion du point d'eau.

Mobilisation pour Haïti



Mobilisation pour Haïti

■ UNE COLLECTE

Après le terrible séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, la Caisse des Dépôts a décidé d'apporter son soutien à des actions destinées à venir en aide aux sinistrés. Le Directeur général a souhaité mobiliser ses collaborateurs en doublant les dons versés et plusieurs dirigeants des filiales ont accompagné le mouvement engagé par la Caisse des Dépôts ; ces sommes ont été complétées par des dons directs de certaines entités.

Plus de 370 000 € ont pu être réunis grâce aux dons et à leur doublement. Ces sommes ont été déposées sur un compte spécifique ouvert par CDC tiers monde qui a été le support de cette démarche.

Compte tenu de l'importance des sommes réunies, le Directeur général de la Caisse des Dépôts a décidé de constituer un comité de pilotage pour la conduite de cette opération et en a confié la présidence à Louis Quetier, Contrôleur général.

Les membres du comité ont exprimé le souhait de choisir des projets suffisamment diversifiés pour répondre aux attentes et sensibilités des différents donateurs ; ils ont décidé de retenir des projets réunissant les garanties suivantes :

- efficacité et utilité opérationnelle,
- traçabilité de l'utilisation des fonds,
- affectation à des ONG reconnues localement pour leur efficacité.

■ DES PROJETS

Sur cette base, et après 5 réunions, le comité a sélectionné **10 projets** qui se situent dans différentes zones d'Haïti touchées par le séisme, soit directement soit parce qu'elles ont du accueillir de nombreux réfugiés :

- 3 à Port-au-Prince,
- 1 à Gressier (dans la zone de l'épicentre du séisme),
- 2 à Jean Rabel (Nord Ouest),
- 1 dans le département du Centre,
- 1 à Cap Rouge (Sud Est),
- 1 aux Cayes (Sud Ouest),
- 1 en France (bourse d'études).



Construction de 50 latrines familiales, de 8 latrines scolaires et de systèmes de lavage des mains

Lieu : commune de Jean Rabel au Nord-Ouest d’Haïti (200 km de Port-au-Prince)

Contexte : Le Nord-Ouest d’Haïti est l’un des départements les plus défavorisés d’Haïti en raison des difficiles conditions climatiques (sécheresses/inondations, forte variabilité de la pluviométrie).

Historiquement, le Service National de l’Eau Potable, est responsable du secteur eau et assainissement en milieu rural. Mais ce contexte est en pleine évolution et comme *Initiative Développement* a l’habitude de travailler avec les mairies à travers un programme de développement local, les mairies seront les maîtres d’ouvrage du projet.

Initiative Développement mène un projet d’assainissement depuis septembre 2008 dans ce département du Nord-Ouest où 60 % des foyers ne possèdent pas de latrines et ne pratiquent pas le lavage des mains. Suite au séisme, avec l’afflux de 14 % de population supplémentaires, les risques sanitaires augmentent.

Objectif :

- aider 50 familles parmi les plus pauvres du département à s’équiper d’une latrine et d’un système de lavage des mains (le projet bénéficiera à environ 450 personnes),
- améliorer les conditions sanitaires de 2 écoles par la construction de 4 latrines dans chacune d’elle (le projet bénéficiera à environ 400 élèves).

Nature de l’investissement :

- achat de matériaux de construction et coût de la formation et de la sensibilisation auprès des populations.

Association partenaire : *Initiative Développement*

Financement accordé : 15 000 €



Bilan au 10 janvier 2011

Latrines familiales :

La Mairie de Jean Rabel s'est particulièrement impliquée dans la réalisation de cette action, en commençant par l'identification des familles bénéficiaires : présence de déplacés du séisme au sein des familles d'accueil ; incapacité financière des familles à construire une latrine.

La construction des 50 latrines familiales est terminée. L'avancement des chantiers a été facilité par la mise à disposition d'un animateur par la mairie.

Latrines dans les écoles : deux écoles accueillant des enfants déplacés mais ne disposant pas de moyens d'assainissement ont été choisies. Les latrines scolaires de l'école de Saint-Louis de Montfort à Jean Rabel sont terminées et celles du lycée de Bombardopolis sont à un niveau d'avancement de 90 %.

Sensibilisation au lavage des mains : une sensibilisation aux problématiques de l'hygiène et des animations destinées à favoriser le lavage des mains ont été réalisées en parallèle des chantiers. Ces animations doivent se poursuivre jusqu'en février 2011.

Le solde du financement a été versé en février 2011.



Prise en charge de la souffrance des victimes du séisme

Lieu : différents hôpitaux et camps d'hébergement à Port-au-Prince

Contexte : La prise en charge de la douleur, devenue une priorité de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), développe une approche globale centrée sur le patient permettant d'améliorer la qualité des soins tout en garantissant, pour les douleurs chroniques par exemple, des économies de santé.

Suite au séisme, *Doleurs Sans Frontières* a envoyé une équipe de 6 professionnels de la santé (experts douleur) afin d'évaluer les besoins. L'évaluation faite dans les différents hôpitaux de Port-au-Prince et les camps improvisés où se sont réfugiés de nombreux Haïtiens, a permis de relever un nombre important de personnes présentant des douleurs aiguës qui vont se chroniquer avec des répercussions bio-psychosociales. C'est pour tenter de diminuer l'incidence de ces différentes pathologies que *Doleurs Sans Frontières* a envisagé de mettre en place un projet de prise en charge de la douleur et de la souffrance des victimes du séisme à Port-au-Prince en partenariat avec plusieurs ONG et structures hospitalières.

Objectif :

- mise en place d'un dispositif de prise en charge de la douleur et de la souffrance (consultations fixes et mobiles),
- soutien aux professionnels de la santé haïtiens (espaces de prise en charge médico-psychologique),
- sensibilisation et formation à la prise en charge de la douleur des professionnels de la santé haïtiens.

Nature de l'investissement :

- achat d'équipements et de matériels,
- salaires du personnel local,
- frais de mission du responsable français du programme.

Association partenaire : *Doleurs Sans Frontières*

Financement accordé : 65 000 €



Bilan au 31 décembre 2010

DSF est intervenue principalement dans 2 structures hospitalières de Port au Prince :

A l'HCH, hôpital privé à but non lucratif : *DSF* a mis en place une formation « introduction à la prise en charge de la douleur » pour 6 médecins et 10 infirmières (6 modules de 2 heures chacun, à raison de 3 jours par semaine).

A l'HUEH, hôpital public :

- *DSF* a mis en place un cours de formation « introduction à la prise en charge de la douleur » pour 10 médecins (6 modules de 2 heures chacun, à raison de 2 jours par semaine).
- un médecin référent douleur, anesthésiste de formation, a été formé à la prise en charge de la douleur dans le cadre du service douleur de l'hôpital de Fort de France et est devenu une référente incontournable pour le projet et la promotion de l'approche douleur;

Une collaboration a également été mise en place avec le secteur privé :

- la Congrégation des Petits Frères et Sœurs de l'incarnation,
- le frère Armand Franklin à Hinche,
- la clinique des Sœurs de la Charité à Sanfil, Port au Prince.

Le solde du financement a été versé en mai 2011.



Réhabilitation de l'école Saint-Alphonse

Lieu : bidonville de Cité Soleil à la périphérie de Port-au-Prince à Haïti

Contexte : Dès les premiers jours qui ont suivi le terrible séisme du 12 janvier 2010, le Conseil d'administration de l'école Saint-Alphonse a alerté l'association *SOS Enfants* sur la nécessité de démolir la quasi-totalité des bâtiments de l'école. Les seuls bâtiments sûrs étant les trois salles de classes et la cantine reconstruites en 2009.

Construite avec l'aide des habitants du bidonville en 1986, l'école accueillait à la rentrée 2010, 479 élèves. Après expertise, pour permettre le plus rapidement possible la reprise des cours, l'association a décidé de :

- démolir les bâtiments endommagés,
- reconstruire un mur d'enceinte pour protéger le site et sécuriser la cour,
- ouvrir une nouvelle porte d'entrée pour permettre l'accès aux trois classes utilisables qui se trouvent au fond de la cour,
- aménager un espace recouvert situé sur un terrain en face de l'école, pour y accueillir une partie des élèves. Les salles, anciennement des ateliers de formation, sont intactes mais demandent néanmoins à être réhabilitées.
- acheter 10 bâches de 18 m² pour compléter le dispositif d'accueil.

Objectif :

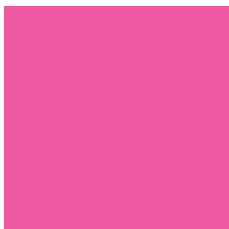
- permettre à tous les élèves de reprendre, en toute sécurité, leurs activités scolaires dès le mois d'avril 2010.

Nature de l'investissement :

- nettoyage et remblayage de la cour,
- achat de matériaux pour la reconstruction du mur d'enceinte, d'une salle pour les professeurs et de sanitaires,
- achat de 10 bâches.

Association partenaire : *SOS Enfants*

Financement accordé : 19 924 €



Bilan au 1^{er} juin 2010

Les travaux de démolition du bâtiment de deux étages occupé au rez-de-chaussée par le dispensaire ont démarré très vite après la pose des étais pour soutenir la première dalle extrêmement fragilisée. Les gravats provenant de la démolition du bâtiment de l'école ont servi à remblayer la cour accueillant les ateliers de formation.

Une fois Les premiers travaux effectués, il a été possible de couler la dalle en béton indispensable pour rendre la cour praticable malgré les très fortes pluies de la saison et permettre l'installation des salles de classe sous bâches de manière stable.

De mars à mi-avril, la cour a pu être déblayée et le site sécurisé par la reconstruction du mur d'enceinte et la pose d'un nouveau portail. Les locaux restants ne pouvant pas accueillir tous les enfants, la remise en état de 2 bâtiments situés sur un terrain à côté de l'école a aussi été réalisée. L'achat de 10 bâches est venu compléter le dispositif.

Le 12 avril, 280 élèves étaient accueillis par leurs enseignants.

Le solde du financement a été versé en juillet 2010.



Création d'un espace d'accueil pour enfants

Lieu : Port-au-Prince

Contexte : Le séisme du 12 janvier a laissé des milliers d'enfants sans école et sans encadrement sécurisant. A longueur de journée, dans les camps de fortune de la capitale, des milliers d'entre eux inventent malgré tout des jeux dans un environnement insalubre. C'est pour quoi *Aide et Action Internationale* a décidé d'aménager un espace d'accueil dans Port-au-Prince pouvant accueillir plus de 1000 enfants qui retrouveront un espace de vie « normale ». Cet espace est dénommé « Nap Vanse », ce qui veut dire « Nouveau Départ ».

Dans cet endroit, les enfants seront en sécurité, ils seront nourris, ils seront suivis, si nécessaire, psychologiquement. Certains parents laisseront leurs enfants dans ce lieu où ils seront pris en charge. Plus libres pour se déplacer, les adultes pourront aller à la recherche d'autres membres de la famille. Dans cet espace sécurisé, le jeu, les occupations diverses, et surtout scolaires, reprendront leur droit et ils donneront à ces enfants des moments de sérénité nécessaires à la reconstruction.

Mené en partenariat avec l'Université d'Etat Quisqueya, en fonction des moyens financiers, plusieurs espaces de ce type pourront être mis en place dans les camps et autour de l'Université dès mi-janvier. Les contenus des apprentissages des espaces « Nap Vanse » et leur suivi pédagogique seront définis avec le Ministère de l'Education nationale et de la Formation professionnelle haïtien.

Objectif :

- aménager un espace d'accueil pour 1000 enfants.

Nature de l'investissement :

- pour 300 enfants, achat de kits d'hygiène et vêtements, achat de nourriture pour servir un repas et une collation par jour (sur une période de 2 mois).

Association partenaire : *Aide et Action*

Financement accordé : 70 720 €



Bilan au 18 avril 2011

Dès les premières semaines après le séisme, *Aide et Action*, en partenariat avec l'Université Quisqueya (Port-au-Prince), s'est concentrée sur la prise en charge alimentaire et sanitaire des familles, l'organisation des camps et la préparation au retour à l'école des enfants :

- accompagnement psychosocial : ateliers d'éveil et de créativité pour les enfants.
- accompagnement médical : acheminement et installation de tentes sur le campus pour permettre aux étudiants volontaires de la faculté de médecine, encadrés par leurs professeurs, de prodiguer des soins gratuits aux communautés sinistrées.
- vie quotidienne : distribution de vêtements aux enfants de 7 camps (6000 tee-shirts) et distribution de repas chauds et équilibrés aux enfants participants aux journées d'éveil (700 repas servis chaque jour.)

Après recadrage, une partie du financement a été orienté sur Léogâne, une ville proche de l'épicentre du séisme, dévastée à plus de 80 % :

- distribution de repas chauds aux enfants,
- location d'un entrepôt pour le stockage des vivres,
- prise en charge des salaires des encadrants durant 3 mois.

Le solde du financement a été versé en avril 2011.



Bourse d'étude en France

Contexte : Les étudiants de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) et plus particulièrement ceux de l'Ecole Normale Supérieure suivent un cursus d'enseignement en Histoire Contemporaine jusqu'au seul niveau de la licence. Par manque de formation de cadres au sein de l'UEH, les étudiants désireux de poursuivre leur formation sont obligés de réaliser leur Master à l'étranger.

Titulaire d'un Doctorat d'Etat d'Histoire Contemporaine, Université de Paris VIII, *Mme Gaillard-Pourchet* est actuellement professeur à l'Institut de Recherche en Sciences Sociales (ISRESS) à l'UEH et chercheur associé à l'Unité de Recherche EA 929, Archéologie industrielle, Histoire, Patrimoine à l'Université Antilles-Guyane.

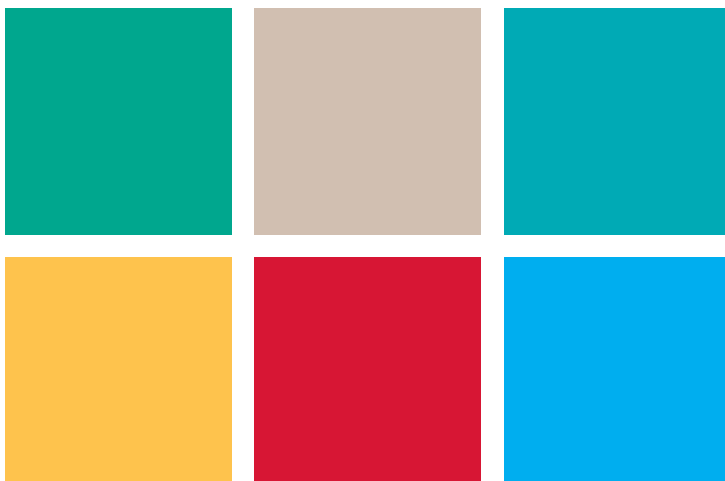
Objectif : permettre à *Mme Gaillard-Pourchet* d'obtenir le diplôme d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) en Histoire Contemporaine afin d'être confirmée dans sa capacité à l'encadrement des travaux de recherche au sein de l'UEH. Pour ce faire, elle doit rédiger l'ensemble d'un dossier (et assurer sa soutenance devant un jury) comprenant :

- un mémoire de synthèse de son itinéraire scientifique,
- un projet de recherche thématique pluriannuel, devant servir de cadre de recherche aux futurs étudiants à diriger et portant sur les relations entre la France et Haïti de 1958 à 1986,
- une recherche inédite intitulée : « Les Relations entre la France et Haïti de 1915 à 1958. Finances, Commerce et Francophonie ».

Nature de l'investissement :

- frais d'hébergement, d'entretien et d'alimentation en France,
- frais de déplacement,
- documentation et frais de reproduction.

Financement accordé : 10 000 €



Bilan au 29 juin 2011

Le 12 janvier, *Mme Gaillard-Pourchet* a présenté ses travaux aux membres du Comité de pilotage :

- point sur l'enseignement de l'histoire en Haïti,
- situation de l'enseignement supérieur après le séisme,
- présentation de son projet et ce qu'il peut apporter à l'enseignement et à la recherche en histoire.

Le dépôt du dossier d'HDR devait être validé par le directeur de recherches et remis au secrétariat de l'Université Paris 8 en janvier 2011, mais compte tenu du rythme d'avancement, le dossier pourrait être déposé en septembre 2011 ; la soutenance pourrait se réaliser au cours du trimestre suivant.

L'ensemble du dossier comprend 3 volets :

- le projet de recherches (terminé),
- le mémoire de synthèse (terminé),
- la recherche inédite (en cours d'achèvement).

Le premier versement d'un montant de 7 500 € a été réalisé en octobre 2010.



Sécurité alimentaire par l'achat de semences

Lieu : commune de Jean Rabel au Nord-Ouest d'Haiti (200 km de Port-au-Prince)

Contexte : Le Nord-Ouest d'Haiti est un département rural très enclavé, où la pauvreté est accentuée par des aléas climatiques importants (la sécheresse qui a touché la zone en 2002 a entraîné la perte de la quasi-totalité des récoltes, et les inondations de novembre 2006 ont ravagées les plantations de bananes) et par son enclavement (8h de route de Port-au-Prince).

L'économie de ces communes est dominée par les activités du secteur agricole (production végétale, élevage et pêche). Le commerce, le transport, la production, l'artisanat et la petite transformation de produits agricoles (cassave, mamba) contribuent à l'économie de ce département dans une moindre mesure. Depuis le début de l'année 2008, le pays fait face à une situation d'insécurité alimentaire difficile. En effet, l'inflation générale ne cesse de grimper entraînant avec elle l'inflation dans le secteur alimentaire.

Suite au séisme qui a secoué Port-au-Prince le 12 janvier 2010, le Département du Nord-Ouest a commencé dès le lendemain à accueillir ses ressortissants. Il s'agit de près de 25 000 personnes dans la zone d'intervention d'*Initiative Développement* (les communes de Jean Rabel, de Môle Saint Nicolas et de Bombardopolis). Cet afflux de 14 % de population supplémentaires vient fragiliser un territoire déjà empreint à d'importantes difficultés.

Objectif :

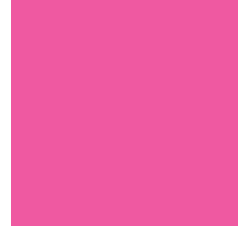
- prévoir la sécurité alimentaire de cette zone par l'appui aux 745 producteurs membres de la fédération des coopératives agricoles de Jean Rabel.

Nature de l'investissement :

- achat de semences (haricots et maïs).

Association partenaire : *Initiative Développement*

Financement accordé : 23 000 €



Bilan au 30 juillet 2010

Après le séisme, *Initiative Développement* a pu recenser deux problématiques :

- le manque de ressources financières pour acheter des semences,
- l'inflation de 30 % du prix des semences sur les marchés locaux.

Ce constat a conduit *Initiative Développement* à mettre en place un projet d'achat et de distribution gratuite de semences aux agriculteurs de la zone de Jean Rabel. Le choix s'est porté sur deux variétés locales : le maïs et le pois de souche nain.

Pour assurer une distribution équitable et efficace, *Initiative Développement* s'est appuyé sur les 6 coopératives existantes. Les bénéficiaires ne furent pas directement des déplacés de Port-au-Prince, car ces derniers n'étaient pas agriculteurs et ne disposent pas de terre. Toutefois ils sont indirectement concernés puisqu'ils sont accueillis par les agriculteurs de la zone.

Entre le 12 et le 28 avril 2010, l'intégralité des semences achetées a été distribuée à 1 488 agriculteurs : 5 356 kg de maïs, 10 706 kg de pois de souche. Deux agronomes stagiaires sont chargés du suivi pour savoir ce qui a été semé, sur quelle superficie et quel est le stade de développement des plans.

Le solde du financement a été versé en août 2010.



Réhabilitation de l'Alliance Française des Cayes

Lieu : Les Cayes - Haïti

Contexte : suite au séisme ainsi qu'à l'inondation, survenus respectivement le 12 janvier et le 27 février 2010, le bâtiment de l'*Alliance Française des Cayes* a été fortement endommagé : fissurations au niveau de la toiture, des poutres et des murs causant de nombreuses infiltrations d'eau. Toutes les pièces du bâtiment sont affectées, que ce soit les bureaux de la direction, du secrétariat, la salle de régie où est logée la station RFI, la salle de lecture, les salles de cours ainsi que les sanitaires. Des écoulements d'eau et de boue ont également endommagé un grand nombre de livres dans la bibliothèque et une grande partie du matériel informatique.

Logée dans un bâtiment d'époque colonial, faisant partie du patrimoine de la ville des Cayes (maison d'Othello Bayard, célèbre musicien et compositeur haïtien), l'*Alliance Française des Cayes* offre au cœur même de la ville un cadre privilégié principalement voué à la culture et à l'apprentissage du français. L'*Alliance Française des Cayes* apparaît comme l'unique institution de notoriété reconnue pour la promotion du français et de la culture franco-haïtienne dans la ville, sa bibliothèque dispose de plus de 5000 ouvrages. Elle accueille plus de 200 jeunes chaque mois à travers ses activités culturelles et artistiques.

Objectif :

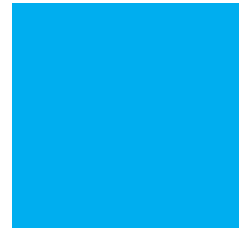
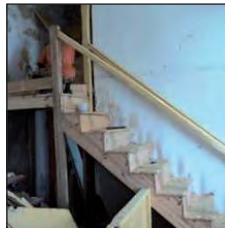
- permettre à l'*Alliance Française des Cayes* de reprendre toutes ses activités.

Nature de l'investissement :

- achat de matériaux de construction et d'équipement.

Association partenaire : *Alliance Française des Cayes*

Financement accordé : 30 000 €



Bilan au 31 décembre 2010

Les dégâts sur lesquels les travaux ont porté :

- fissuration au niveau de la toiture causée par les mouvements sismiques,
- fissuration au niveau des poutres,
- humidité et craquellements des murs mitoyens au niveau du dernier étage,
- suppuration des murs porteurs et gonflements provoqués par une grande humidité,
- flottement/décollement des escaliers,
- infiltration d'une grande quantité d'eau dans les fissures existantes.

Certaines difficultés ont été rencontrées :

- au lieu de restaurer la mezzanine, tout a dû être refait car la structure était complètement endommagée,
- l'escalier en bois a été entièrement refait,
- certaines fenêtres ont été réparées.

Les travaux ont été menés à bien en 3 mois et demi.

Le solde du financement a été versé en janvier 2011.



Construction de 5 maisons

Lieu : communes de Jacmel et Cayes-Jacmel - Département du Sud-Est d'Haiti

Contexte : A la suite du séisme, dans le Département du Sud-Est, de nombreuses familles se retrouvent aujourd'hui avec un habitat très endommagé sans compter que certaines ont également perdu, en même temps que leur maison, des moyens de production (outils, semences, matériel agricole). La priorité pour ces familles est aujourd'hui de réparer ou de retrouver un habitat décent pour eux-mêmes et les parents déplacés, souvent des enfants, réfugiés chez eux. Pour beaucoup, il ne s'agit pas de réparer ces maisons mais de les reconstruire.

Dès le lendemain du séisme, *VSF-CICDA* et *CROSE* (coordination régionale des organisations du Sud-Est) ont initié une réflexion sur les conditions d'un programme de reconstruction de l'habitat rural, indispensable pour l'appui aux familles paysannes sinistrées, et recherché des partenariats professionnels spécialisés dans le domaine de l'habitat rural. Au cours du mois de mars 2010, KAYITI, un collectif montpelliérain de professionnels de la construction en bois, ayant à la fois une connaissance historique d'Haiti, des liens de collaboration avec *VSF-CICDA*, a proposé ses services pour la construction d'un modèle de maison en bois, adapté aux besoins et aux contraintes du milieu haïtien : antisismique et anticyclonique.

Objectif :

- reconstituer des conditions d'habitat favorables et décentes pour des familles paysannes sinistrées,
- appuyer le secteur rural à contribuer activement à la reconstruction de l'activité économique du département du Sud-Est (formation d'artisans locaux aux techniques de construction de maisons en ossature bois, antisismiques et anticycloniques).

Nature de l'investissement :

- achat de matériaux de construction pour 5 maisons,
- main d'œuvre pour la construction des maisons,
- encadrement technique et centre de formation.

Association partenaire : *VSF-CICDA*

Financement accordé : 20 000 €



Bilan au 21 janvier 2011

Les critères de sélection des bénéficiaires validés par les différents acteurs du projet sont les suivants :

- propriétaires par acquisition ou par héritage donc possédant les titres de propriété,
- maisons sérieusement endommagées ou complètement détruites par le séisme,
- vulnérabilité, femmes seules avec enfants à charge, familles nombreuses,
- capacité de fournir des matériaux (eau, pierres, etc.),
- pas d'engagement de reconstruction avec une autre institution.

La construction des maisons s'est déroulée en deux étapes :

- les experts de KAYITI, ONG française de spécialistes de maisons à ossature bois, ont réalisé un prototype de maison.
- la construction de cette maison a été la première occasion pour les experts de former 12 artisans locaux aux techniques de construction de maisons à ossature bois antisismiques et anticycloniques.

La construction a démarré au mois de mars 2010. Un mois après, une première maison type était construite et, en décembre, 20 premières maisons ont été remises à des bénéficiaires de la communauté de Tomabrun. Plus de 20 artisans locaux sont formés.

Le solde du financement a été versé en mars 2011.



Mise en place de 30 abris et réhabilitation ou construction d'ouvrages permettant l'accès à l'eau potable

Lieu : communes de Gressier et de Leogane au sud-ouest de Port-au-Prince

Contexte : Après le séisme du janvier 2010, l'aide extérieure est cruciale, mais elle commence seulement à s'organiser dans les zones les plus touchées en dehors de la capitale, en particulier dans le périmètre de l'épicentre du séisme qui dénombre le taux de destruction le plus élevé.

Dans un premier temps, *CODEGAZ* a choisi de travailler dans les zones de Gressier et de Leogane qui sont parmi les plus sinistrées et où subsistent beaucoup de familles vivant dans des conditions très précaires. L'aide comprendra deux volets :

- La mise en place d'abris pour permettre aux familles d'un quartier de Gressier de retrouver des conditions de vie décentes. Les familles bénéficiaires ont été sélectionnées en fonction de leur vulnérabilité et de leur stabilité géographique ;
- La réhabilitation ou la construction d'ouvrages permettant l'accès à l'eau potable des populations de Gressier et de Leogane.

Objectif :

- construction de 30 abris semi-durs (300 bénéficiaires),
- alimentation en eau potable de 500 à 1000 personnes par la réhabilitation de 2 forages et le captage d'une source à Leogane,
- réalisation d'un programme d'assainissement par la construction de latrines.

Nature de l'investissement :

- achat matériaux, maçonnerie et main d'œuvre pour la construction des abris,
- forages, captages, analyses d'eau,
- construction de latrines,
- frais de missions.

Association partenaire : *CODEGAZ*

Financement accordé : 60 000 € (financement de la construction des abris)



Bilan au 21 avril 2011

Construction des 30 abris :

Le 1er novembre 2010, *CODEGAZ* a signé une convention avec *ACTED* pour la construction d'abris transitionnels à Gressier, au profit de 30 familles sinistrées du quartier de « la Réserve » mais une ONG allemande s'est installée sur la zone pour prendre en charge la quasi-totalité des personnes et le maire de Gressier a conseillé à *ACTED* de travailler dans le quartier « les Salines ».

Fin janvier, la liste définitive des bénéficiaires était établie et la construction des 30 abris était terminée début février.

Alimentation en eau potable :

En avril 2011, *CODEGAZ* a signé une convention avec l'ONG *INTERMON OXFAM* pour la réalisation du volet « accès à l'eau potable à Gressier », qui comprend : la réalisation de 4 nouveaux forages dans les quartiers de Gran Savane, Nandjogo et la Cour Neuve ; le captage de la source Collin ; la gestion communautaire de l'eau et une sensibilisation à l'hygiène.

Les travaux devraient s'étaler sur 4 mois.

Le premier versement d'un montant de 45 000 € a été réalisé en avril 2010.



Construction de 20 maisons en bois

Lieu : Département du Centre

Contexte : Suite au séisme, le département du Centre a reçu plus de 90 000 familles venues de Port-au-Prince. Ces migrants sont revenus sur leurs terres familiales qu'ils avaient quittées pour rechercher du travail en ville. Le village d'Épin où l'association *Zanmi Lasanté-Paris* intervient depuis 2008, qui compte 399 habitants, accueille depuis le séisme, 167 adultes et 133 enfants qui sont arrivés sans aucune ressource.

Le projet a pour objectif de protéger l'environnement, d'appuyer l'agriculture durable et la sécurité alimentaire. Les programmes de valorisation agricole, de reboisement, de formation déjà en cours et la fabrication de petites maisons de bois antisismiques, créeront des opportunités de stabilisation des réfugiés.

Les maisons seront implantées de manière dispersée, conformément au mode de l'habitat rural haïtien. Elles seront construites sur des lopins cultivables par les bénéficiaires, affermés par l'État ou acquis par les bénéficiaires avec l'aide de *Zanmi Lasanté-Paris*. Un système de location-vente à bas prix est à l'étude et fera l'objet d'une concertation avec le ministère de l'agriculture. Les bénéficiaires seront sélectionnés après concertation avec les organisations villageoises. Les maisons seront édifiées au centre d'un « lakou » jardin créole traditionnel qui contribue à la subsistance de la famille et à l'élevage du petit bétail.

Objectif :

- installer de manière définitive en zone rurale des personnes déplacées.

Nature de l'investissement :

- achat de matériaux de construction pour 1 atelier de fabrication,
- achat de matériaux pour la construction de 20 maisons en bois,
- achat pour création d'une pépinière de 2000 plantules de bois de construction.

Association partenaire : *Zanmi Lasanté-Paris*

Financement accordé : 60 000 €



Bilan au 8 septembre 2011

Avril-juin 2010 : sélection des familles et des terrains sur 3 critères :

- laisser aux bénéficiaires l'initiative et la liberté de leur mode d'accès aux terrains,
- garantir un minimum de sécurité foncière "consensuelle",
- financer progressivement les démarches d'authentification des transactions immobilières.

Juin et juillet 2010 : construction d'un atelier de préparation des éléments de construction : sur les terres du coordinateur rural à Savane Plate et démarrage du chantier « construction-formation » qui a permis de mieux cerner les savoir-faire locaux et d'adapter le processus de construction aux habitudes locales.

Le projet prévoyait de construire 20 maisons dotées d'un réservoir plastique extérieur de 100 litres. Une amélioration a été apportée avec l'intégration d'une citerne de 3/4000 litres dans le soubassement de chaque maison. Cette amélioration comporte un coût supplémentaire d'environ 1000 € par maison et ramène donc le nombre de maisons construites à 15.

Le projet pris en charge par l'équipe locale se poursuit de manière satisfaisante avec un rythme régulier de production de 4/5 maisons par mois.

Le premier versement d'un montant de 45 000 € a été réalisé en mai 2010.



Bulletin de versement



CDC tiers monde

- Je deviens adhérent :35 € ou plus
- Je renouvelle mon adhésion35 € ou plus.....
- Je deviens membre bienfaiteur75 € ou plus.....

Je m'engage à me conformer aux statuts et au règlement intérieur de l'association.

Date et signature :

- Je fais un don de €

IMPORTANT : déduction fiscale pour les particuliers

Les dons effectués au profit de **CDC tiers monde** ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66 % du montant des sommes versées, retenues dans la limite d'un plafond égal à 20 % du revenu imposable du donateur (l'excédent éventuel peut être reporté sur les cinq années suivantes).

Mes coordonnées personnelles (Un reçu fiscal correspondant au montant de votre don vous sera envoyé)

Nom : Prénom :

Adresse/domicile :

Tél. : Courriel :

IMPORTANT : lorsque vous versez 1 €, la Caisse des Dépôts verse 1 €

CDC tiers monde reçoit le soutien de la Caisse des Dépôts à travers une subvention annuelle d'un montant égal à l'ensemble des dons et des adhésions individuels des personnels de la Caisse des Dépôts et de ses filiales.

Mes coordonnées professionnelles

Société d'appartenance au sein de la Caisse des Dépôts et de ses filiales :

Adresse :

Tél. : Courriel :

Je souhaite apporter mon aide à l'association :

- animations et ventes
- logistique (mise sous pli, étiquetage, ...)

Ce bulletin de versement et votre chèque libellé à l'ordre de CDC tiers monde sont à adresser par courrier postal à :

CDC tiers monde – 56, rue de Lille - 75356 Paris 07 SP
<http://www.cdc-tiersmonde.org>

Crédits photos : Fraternité Ubuvukanyi, Naadam, Alter Santé,
Comité de Jumelage de Bane, Enfants d'Asie, Pour les Yeux du Monde, Ecole des Sables,
AGIR abcd Essonne , Orion, ADSD France, Aide à l'Enfant Réfugié, ASAM Dourdan,
Amadea, Vision du Monde, Armanioc, Solidarité avec les villages du Cameroun, Eau Vive,
Amitié Solidarité Savoie/Sahel, Le Sipar, Initiative Développement, DSF, SOS Enfants,
Aide et Action, Alliance Française des Cayes, VSF-CICDA, CODEGAZ, Zanmi Lasanté-Paris,
Maquette et impression : Imprimerie Caisse des Dépôts
Septembre 2011.



CDC tiers monde

Association loi 1901
56 rue de Lille – 75 356 Paris 07 SP
+ 33 (0)1 58 50 41 75
<http://www.cdc-tiersmonde.org>